

22M12

Lac L'Épinay

Légende

Carte des titres miniers

Statut:

- A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
- D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
- B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué
- P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:

- A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
- N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:

- CM (concession minière) ou BM (baie minière)
- BEP (Permis d'exploitation sous forme de bail)

Substance extraite:

- G: Gravier, D: Dolomite, U: Autre
- C: Calcaire, P: Pierre concassée, J: Terre jaune, X: Calcite
- S: Sable, M: Marbre, R: Résidu miniers inertes, Y: Sable
- E: Minerai de silice, N: Terre noire, T: Tourbe

Statut du site d'extraction:

- O: Ouvert sous conditions, C: Ouvert, F: Fermé, N: Non autorisé, T: En traitement

Contrainte à l'activité minière

- Territoire réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périétre urbanisé
- Territoire soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
- Territoire où l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises
- Territoire ou le droit de jachonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte minière

- Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

- Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

- Territoire de catégorie II
- Territoire de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

- Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

- Nissanan de Béthanie, Essipit, Mashewish, Nutsukuan

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 net de 20°31' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 4,07"

Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 19

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 19

Échelle 1:50 000

0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

